



Créativité Lexicale dans Quelques Langues de Côte d'Ivoire : Enjeux Socioéconomiques

Ambemou Oscar DIANE^z
Université Alassane Ouattara

Résumé – Les langues de Côte d'Ivoire s'enrichissent à travers le contact de lexèmes et d'expressions qu'elles empruntent et intègrent à leur format phonétique. Cependant, tandis que l'on note une « stagnation » de la formation des mots avec les ressources propres à ces langues, cet enrichissement n'est pas suffisant. En effet, cette forme de création lexicale n'évolue pas au rythme du développement technologique qui met chaque jour à la disposition de la société, de nouveaux objets et concepts. La présente contribution tente de faire la lumière, à partir de l'analyse de l'emprunt lexical dans quelques langues ivoiriennes, sur l'état des lieux et les ressources dont ces langues disposent pour former des mots afin de répondre à certains besoins socio-économiques.

Mots clés : Créativité lexicale, néologie, schèmes morphologiques, langues maternelles, technologie.

Abstract – Ivory Coast languages enrich themselves through contact of lexemes and phrases they borrow and integrate to their phonetic format. However, while there is a "stagnation" of the formation of these words with the own resources of these languages, this enrichment is not sufficient. Indeed, this form of lexical creation does not evolve at the pace of technological development that puts every day at the disposal of the society, new objects and concepts. This paper attempts to bring light, through the analysis of loanword in some Ivorian languages, on the situation and the resources that these languages have to form words in order to give answers to certain social and economic needs.

Keywords: lexical creativity, neology, morphological schemes, native languages technology.

1. Introduction

Les migrations internes et externes favorisent bien souvent le contact des peuples et des langues. Le phénomène de l'interpénétration linguistique prend place dans ce contexte où les langues en contact n'ont pas le même statut. Une langue A utilise des lexèmes d'une langue B et vice-versa. Mais le taux d'échange des items n'est pas équilibré. Les langues du colon, les langues « commerciales » et les langues de l'enseignement sont celles qui prêtent le plus d'items aux autres langues.

Les langues de Côte d'Ivoire se sont enrichies et s'enrichissent encore des mots empruntés et intégrés à leur format phonétique. Des mots tels que « automobile », « school » ont été intégrés dans la plupart de ces langues en subissant des transformations phonétiques. A côté de ces mots « occidentaux », l'on relève dans les langues kwa telles que l'akyé, l'abouré, le baoulé et l'éhotilé, des mots du dioula comme *malo/m lo* « riz », *kabato* « pâte de maïs ».

Ces emprunts permettent aux langues d'enrichir leur stock lexical. Gabriela Scurtu et Daniela Dincă (2011, p 13) affirment : « *L'emprunt représente souvent la*

^z dianeambemou@yahoo.fr



solution la plus viable pour enrichir l'inventaire des éléments lexicaux d'une langue. Il consiste, en principe, à faire apparaître dans un système linguistique un élément issu d'une autre langue ».

La langue emprunte parfois sans créer. L'item emprunté est identifié – intuitivement – comme un mot étranger. C'est le cas des mots tels que « pantalon », « rallye », « engrais » et « ordinateur » qui sont prononcés de la même manière dans la langue « d'accueil » que dans la langue source.

Face à une lexicogenèse admettant, voire favorisant la cohabitation entre mots de la langue, mots empruntés intégrés et mots empruntés non intégrés, quels sont les patrons morphologiques qui président à cette lexicogenèse et quels sont les enjeux socio-économiques qui sous-tendent la nécessité d'une création lexicale actualisée dans ces langues ?

Pour répondre à ces interrogations, cette étude va s'appuyer sur la morphologie constructionnelle de la grammaire générative pour analyser les procédés de création lexicale. Elle dégagera les régularités de la création lexicale dans quelques langues ivoiriennes, situera les limites de cette forme de création et indiquera les perspectives qui s'offrent à ces langues dans le concert des nations au moment où l'industrialisation des langues focalise l'attention d'un bon nombre de chercheurs.

2. Méthodologie et bref aperçu de la morphologie constructionnelle

A partir de six langues : abouré, agni (dialecte aféma), akyé (dialectes nindin et bodin), gouro, senoufo (dialecte ceebara) et mahouka, nous avons établi un corpus de trois cents mots ; soit cinquante mots par langue. Il s'est agi pour nous de répertorier les signifiants de quelques concepts nés du contact des peuples et de les exploiter à travers un cadre théorique : la morphologie constructionnelle.

Selon Booij (2009, p 2), la théorie de la morphologie constructionnelle vise une meilleure compréhension de la relation entre la syntaxe, la morphologie et le lexique et la mise en place d'un cadre dans lequel l'on puisse rendre compte à la fois des différences et des traits communs des unités construites au niveau du mot comme au niveau du syntagme. Il s'agit d'une théorie de la structure du mot, une théorie de la notion de « construction » et une théorie du lexique. Elle permet d'expliquer la formation interne des mots et de montrer en exemple la construction de *skyper* sur la base de *to skype* qui vient de *skype*.

Elle stipule avec Jackendorf cité par Booij (op. cit, p 4) que les schèmes morphologiques ont deux fonctions : ils expriment des propriétés prédictibles de mots complexes attestés et ils indiquent comment en forger d'autres.



3. Les régularités de la création lexicale dans les langues de Côte d'Ivoire

Ces langues ont emprunté les unes aux autres et aux langues de l'occident. L'intégration des mots empruntés se fait aux moyens de deux types majeurs de formation des mots : la dérivation et la composition (Mel'čuk Igor, Jasmina Milićević 2014, p 48). L'on note aussi la troncation, la resyllabation et l'antimétathèse. Ces opérations permettent de construire les deux « grandes » catégories lexicales que sont les noms et les verbes. Nous parlerons plus d'une lexicogenèse de forme représentée par tous les mécanismes qui permettent de former de nouveaux signifiants (Alvarez Gonzalez 2012, p 53) que d'une lexicogenèse de sens.

3.1. Les patrons lexicaux dans les langues de Côte d'Ivoire

Les concepts convoqués dans cette partie sont nés du contact des langues. Leur étude révèle une variété de termes qui peuvent être classés sous divers statuts : emprunt, hybride, créé avec les ressources internes. Notre base de données contient les trois statuts évoqués et permet de dégager au niveau des langues étudiées, le pourcentage de chaque procédé. Ci-dessous, quelques éléments de ce corpus.

(1) Appareil photo		(2) photo	
Abouré	ńfónùn átálèkè	Abouré	ńfónùn
Agni	fòtó	Agni	fòtó
Akyé	fòtō	Akyé	fòtō
Gouro	fòlò kú fè	Gouro	fòlò
(3) photographe		(4) bicyclette	
Abouré	ńfónùn átápwè	Abouré	basíke
Agni	fòtó	Agni	básíkè
Akyé	fòtō p̄sē	Akyé	páskê / àjêlō
Gouro	fòlò kú zà	Gouro	sōw



(5) Voiture

Abouré	ɲɛ̀l̩ / tomobi
Agni	tò̀bɔ́í
Akyé	tò̀bɪ̃ / dū/dɔ̃
Gouro	gó́lò

(6) bateau

Abouré :	mḕlì
Agni :	è̀lɛ̀ɲ kpìlì
Akyé :	m̩mḕlù
Gouro :	jí lā pítrò̀nē̃

(7) avion

Abouré	avɪɔ̀n /apunan
Agni	à̀lúplè
Akyé	kà f̩́ dū/dɔ̃
Gouro	vj̩́

(8) ballon

Abouré	bó̀lù
Agni	bó̀lò
Akyé	m̩má
Gouro	bà̀l̩

(9) Marteau

Abouré	bò̀sú
Agni	há̀mà
Akyé	mà̀tò̃
Gouro	mà̀lìtò

(10) Pointe

Abouré	ò̀blùlò
Agni	p̩éé̀gò
Akyé	kígbò
Gouro	pwé̀tè

Le type hybride appartient aux lexèmes morphologiquement complexes. Ce statut est déterminé par la présence dans la structure du mot, d'un constituant emprunté et d'un mot de la langue. C'est le cas de la locution verbale abouré *cl... fo...tó* /prendre/photo/ « photographe » et du complexe *fòlò kú zà* « photographe » du gourou.

Au niveau lexicostatistique, sur l'ensemble des mots du corpus ci-dessus, 4 sur 44 sont hybrides ; soit 9%. 19/44 sont des emprunts, soit 43% et 21 sont créés avec les ressources des langues concernées. Soit 47%. Dans la base de données générale, sur 50 mots de l'akyé, 34 sont créés avec des ressources internes, soit 68%. Idem pour l'abouré avec 32% d'emprunt. Dix (10) emprunts de l'akyé s'emploient en concurrence avec les mots de la langue et 18 % des mots sont hybrides.



Au regard de ces chiffres, il est évident, comme le souligne Flavien Gbéto (2012, p 2) qu' « aucune langue n'est fermée sur elle-même et que le brassage des cultures est une donnée incontournable pour leur survie dans ce monde globalisé ».

Les mécanismes de dénomination des concepts sont variés et s'observent dans la morphologie des constituants. Ainsi, la morphologie de certains mots de la langue contient des affixes et des radicaux. En exemple, l'item ci-dessous :

- (11) (langue akyé) àbábá... « pangolin » construit à partir de /a/ « préfixe vocalique, nominalisateur » et de /baba/ « enrrouler, verbe ».

Cela permet d'établir la règle : préfixe nominalisateur + Verbe = Nom, et d'établir le schème suivant¹ :

$$(12) \quad [\alpha-]_{\text{préf}} + [X]_{\text{v}} \longrightarrow [[\alpha-]_{\text{préf}} + [-X]_{\text{v}}]_{\text{N}}$$

Dans les langues où ce patron de régularité est opérationnel, cette position est réservée aux voyelles qui ont les traits [+ préfixe, + nominalisateur].

L'opération morphologique qui permet de construire un mot à partir d'un autre mot (existant) et d'un affixe est la dérivation. Elle est, selon Lehmann et Martin-Berthet (2013, p 175), une relation de forme et de sens entre deux mots, orientée d'une base à un dérivé. Quant à la composition, elle construit un mot en assemblant deux ou plusieurs mots (Lehmann et Martin-Berthet (op. cit., p 211). Le positionnement des composants, surtout de la tête, est paramétrique : tête avant ou tête après. Leur assemblage se fait de manière hiérarchisée.

En effet, en akyé par exemple, la structure computationnelle des composés à plusieurs composants se construit par une jonction binaire récursive (Diané Oscar 2012, p 2). Cette composition se produit sous certaines conditions dans les langues kwa comme l'attestent les exemples en (13).

- (13) (Langue abouré) a. / vâlè àlìbé/ → vâlálíbé
/femme enfant/ « Jeune fille »
- b. /àlìbé àpló / → àlìbâplò
/Enfant / pleurnicherie/ « Nourrisson »

Dans cette langue, l'on retient que la coalescence de deux voyelles provoque une élision à droite et une assimilation à gauche (Diané et Yangra

¹ Abréviations : nous utilisons N pour nom, V pour verbe, préf pour préfixe.



2015, p 5). Ces contraintes qui relèvent de règles phonologiques régissant la structure interne des signifiants n'empêchent pas de dégager le patron suivant pour les composés :

$$(14) \quad [X_1]_{N+} [X_2]_N \longrightarrow [X_1 X_2]_N$$

Le deuxième constituant peut être un verbe. Dans ce cas le patron se configure comme suit :

$$(15) \quad [X]_{N+} [Y]_V \longrightarrow [XY]_N$$

Les positions des constituants ne sont pas figées. L'interversion positionnelle est admise dans certains cas. Ce type de constructions antimétathétiques permet à la langue de nommer des signifiés à partir d'une liste close de signifiants. En exemple, la désignation des relations de parenté en akyé : *vêhê* « pères de plusieurs enfants » et *hê vê* « enfants nés des hommes de la famille ».

Les sous opérations telles que la troncation, et la suffixation entraînent des reformatages de mots. En effet, certaines langues telles que le dioula suppriment le préfixe lorsqu'elles empruntent des mots. En exemple, le mot [àcèké...] « attiéké /couscous de manioc » vient de l'ébrié et se prononce [càkâ] par les locuteurs dioula. Dans la plupart des langues ivoiriennes, le mot français [muzik] est prononcé [mifiki]. Ces deux cas concernent la resyllabation et se visualisent comme suit:

$$(16) \quad VCVCV \longrightarrow CVCV$$

$$(17) \quad CVCVC \longrightarrow CVCVCV$$

Dans le premier cas, il y a resyllabation par omission de la voyelle en position de préfixe ou amuïssement vocalique, dans le deuxième cas, il s'agit d'une copie vocalique.

D'un point de vue fonctionnel, parfois, ces constituants ont leur(s) position(s) syntaxique(s) déterminée(s) par leur morphologie. Les nominaux sont arguments du verbe : agent, patient, bénéficiaire, etc. Ces rôles leur sont assignés au regard de leurs propriétés idiosyncratiques, faisceaux de traits sémantiques et morphologiques. Les unités minimales contenant forme et sens sont celles qui portent des informations déterminantes dans leur sous catégorisation. Ainsi, en français, « er » a le trait [+ verband] et « eur » le trait [+ nominant]. En effet comme suffixe de *mang-*, nous obtenons respectivement le



verbe « manger » et le nom « mangeur ». C'est l'autonomie ou non des constituants dans les signifiants qui permet de distinguer la dérivation de la composition.

Certains constituants convoqués dans les structures complexes portent des charges sémantiques qui président à leur(s) interprétation(s) et sous-tendent leur(s) fonction(s).

3.2. *La corrélation forme-sens dans les patrons : quand les relations entre signifiants et signifiés sont motivées*

La relation entre un signifiant et un signifié est arbitraire lorsque l'on s'en tient au fait que le signifiant pouvait servir à désigner un autre signifié et que dans la langue, rien ne justifie qu'on lui affecte ce signifiant. Cette relation est nécessaire à partir du moment où la conventionnalisation permet de réaliser le besoin de communication.

Si l'arbitraire semble presque incontestable au niveau des items simples, l'on peut affirmer qu'il y a motivation au niveau des signifiants complexes. En effet, entre « pique », « bœuf » et leur signifiés respectifs, il n'y a aucun rapport explicatif. Mais le choix de *pique* et *bœuf* pour composer le signifiant désignant l'oiseau est motivé. Les mots composés sont des mots construits et la caractéristique sémantique du lexique construit est d'être selon l'expression de Saussure « relativement motivé » (Mortureux 2011, p 20).

Laskowski (1984, p 200) affirme que les propriétés sémantiques, syntaxiques, morphologiques et phonologiques des lexèmes morphologiquement composés sont explicables par les relations qu'ils entretiennent, dans une langue donnée, avec d'autres lexèmes morphologiquement simples et/ou morphologiquement composés. Il appelle ces relations « relations de motivation ». Les lexèmes simples « entrent » dans les complexes avec leurs traits sémantiques. La relation entre un item X et un item Z est motivée par l'information à transmettre.

La sémantogenèse des concepts est basée sur les propriétés idiosyncratiques des constituants en présence. En exemple, l'on note un cas prototypique de désignation de localités relevant de la motivation : la création des noms de village en pays senoufo. Cette construction se fait aux moyens de syntagmes génitifs dans lesquels la tête du syntagme est un nom de personne et les compléments éventuels, des items qui ont le trait [+locatif] : *kaha* et *vogo*. Dans cet exemple, des traits sous-catégorisant tel que le superlatif permettent de dresser une classification typologique des toponymes. Les localités désignées par X + *kaha* sont plus étendues que celles dont le nom est composé avec *vogo*. Un autre exemple, la désignation de celui qui « fait l'action de... » en dioula, une langue mandé-nord se fait avec la postposition de *tigi* au nom. Ainsi l'on a



k l tígí... /bagarre/personne/ « bagarreur ». *tíká tígí* /arachide/personne/ « vendeur / vendeuse d'arachide ». Sous (les) contraintes paramétriques (tête à gauche ou à droite), le figement de syntagmes en noms composés engendre des dénominations qui subissent par la suite des déformations phonétiques, au point de ne point laisser entrevoir la signification de la structure. En exemple, *tchékélézó*, un quartier de Korhogo² est la déformation de *kje kélé só* /personne/un/maison/ « quartier d'un seul homme/ le lieu habité par un seul individu ». Ce syntagme est emprunté par le senoufo au dioula³ puis reformaté suivant son modèle. En effet, le senoufo a la particularité de combiner plusieurs mots en un comme l'on le remarque dans les anthroponymes.

Cette métaconstruction lexicale souligne ce qu'affirment Scurtu et Dincă (op. cit., p 11) : « *La création lexicale est sans conteste un élément indicateur de la vitalité des langues, un indice de leur avenir du point de vue de leur force créative* ». Mais ce « génie créateur » des langues soumises à cette étude ne couvre pas tous les domaines d'activité.

4. De l'insuffisance de la création lexicale dans les langues ivoiriennes ou des défis à la création lexicale

De manière générale, la langue qui emprunte des lexèmes aux autres langues, convertit les structures vocaliques qui lui sont méconnues en des voyelles de son système (N'Gatta, P 9). Il existe des emplois dans les langues de Côte d'Ivoire qui traduisent qu'il semble presque impossible de reformater phonétiquement certains items dans la langue d'accueil. (Le reformatage phonétique des items empruntés n'est pas systématique). Il en est ainsi de « jardin », « pépinière », « engrais ». Deux hypothèses se dégagent de ce constat. La première, est que le mot emprunté aurait une structure syllabique et un phonétisme proches voire identiques à ceux des mots de la langue cible. La seconde hypothèse est que l'usage des mots concernés par quelques scolarisés dans la population des langues concernées se serait imposé.

Les deux hypothèses semblent valables. En effet, le mot « pépinière » a une structure syllabique proche de celle que l'on retrouve dans les langues ivoiriennes : CVCVC(j)V /*pepinje*/. Cette structure syllabique se retrouve dans les langues cibles avec quelques variations phonétiques mineures et tonales telle que la nasalisation dans certaines et la non nasalisation dans d'autres. Les deux autres exemples supra seront retrouvés dans les langues avec un éventuel amuïssement du « r ». Ces variations mineures sont l'œuvre de quelques

² Ville du nord de la Côte d'Ivoire.

³ Le senoufo et le dioula sont géographiquement proches mais n'appartiennent pas à la même famille linguistique. Le senoufo est une langue gur, et le dioula, une langue mandé-nord.



locuteurs. Quant à la deuxième hypothèse, elle rejoint l'évidente influence de la langue du colonisateur.

La non intégration systématique de certains items empruntés pose la problématique du nombre de mots « étrangers ». Beaucoup d'emprunts sont si familiers aux locuteurs qu'ils les prennent pour des mots autochtones (Flavien Gbéto (op. cit., p 2)).

Tout compte fait, lorsqu'une langue n'intègre pas les mots empruntés à son système phonétique, le nombre d'emprunts va crescendo. Cet aspect des choses met en relief les « conflits linguistiques » entre certains locuteurs pour lesquels l'usage des mots de la langue devrait se faire sans insertion de mots étrangers : « les puristes » et d'autres locuteurs qui sont favorables à une relative flexibilité linguistique qui ne fixe pas de limite à l'interpénétration des langues en contact.

Face à ce conflit d'intérêts linguistiques, les langues cibles admettent la cohabitation. En effet, si dans certains cas, le mot emprunté existe seul, dans d'autres cas, il coexiste avec un mot propre à la langue maternelle. En exemple, dans une langue comme l'akyé, le mot « tobi » pour désigner « automobile » existe indépendamment de *dǣ/dū*⁴. Cette cohabitation se présente comme un atténuateur des conflits signalés plus haut.

La connaissance du monde par une communauté, un peuple est évolutive. Cela parce que les découvertes de manière générale continuent et la technologie ne cesse de mettre à notre disposition de nouveaux objets et concepts. Il en découle la nécessité de nommer les « nouveautés ».

Les langues maternelles locales ne pourraient rester en marge des progrès techniques et technologiques. Elles disposent de ressources pour leur enrichissement et ont la capacité de créer en synchronie (Lehmann A., Martin-Berthet, op cit. p 155).

Les ressources en questions sont de deux ordres : celles qui leur servent à créer et celles qui consistent, au sens de Scurtu et Dincă (2011, p 11), à intégrer des unités lexicales par adaptation. En effet pour ces deux auteurs, les langues nécessitent des ressources pour s'adapter aux changements sociaux, économiques, politiques, technologiques ou scientifiques. Pour pouvoir disposer de ces ressources indispensables, pour pouvoir agir en toute sécurité dans des contextes donnés et dénommer avec précision les nouvelles réalités, il faut créer, former ou emprunter de nouvelles unités lexicales.

Les premières sont les ressources internes et les secondes, les ressources externes. Les ressources internes servent à créer, donc à enrichir la langue.

⁴ Ces prononciations sont des variations des dialectes nindin et bodin.



5. Les langues de Côte d'Ivoire face à l'industrialisation des langues

Si dans le passé les langues de Côte d'Ivoire ont créé des mots à partir des emprunts ou de procédés de création internes, de nos jours, force est de noter que l'activité créatrice des mots est stagnante. Nous citons pour preuve, l'absence de notions pour désigner le triangle, le losange, le trapèze, la fusée, l'ordinateur, l'internet, l'intranet, etc. L'on observe également la présence d'un nombre important de mots français dans le lexique terminologique agricole. Les pesticides, les herbicides, les engrais et divers autres intrants ne sont pas désignés dans toutes les langues locales. Le résultat de leur utilisation n'est certainement pas celui qui est escompté par leurs promoteurs.

Le marketing linguistique avec une approche « penser global-agir local » rapprocherait davantage ces produits de leurs utilisateurs. La nécessité de rapprocher le « produit » de son utilisateur aux moyens de la langue, se voit de plus en plus dans la publicité en Côte d'Ivoire, avec l'emploi des langues locales pour certains articles tels que *waricarte*, *fanico*, *nzassa*.

L'usage des éléments « modernes » cités plus haut, leur contact avec les locuteurs est le point de départ de leur dénomination. Mais nous l'avions signalé, les scolarisés sont de plus en plus à la base d'emprunts qui ne subissent plus de modification phonétique, qui n'intègrent plus le système phonétique de la langue d'accueil. Cela dans un contexte où un nombre important de la population est analphabète et où il existe une forme de contrôle informel du bon usage des langues maternelles locales. Ce contrôle est exercé par les autorités coutumières, certains parents, etc.

Comment nommer ces entités en dehors de l'emprunt ? Les néologies semblent être une solution. Mortureux (op. cit. p 137) déclare : « toute langue vivante intègre un composant néologique, faute duquel elle ne pourrait pas suivre l'évolution de la société, et assurer les besoins de la communauté ». Ce composant se décline dans l'opérationnalisation des patrons morpho-lexicaux.

Les néologies à mettre en place pourraient reposer sur un schéma formel. Ce schéma se construit par analogie référentielle, par dénomination fonctionnelle générique ou par dénomination fonctionnelle spécifiante ou particularisante.

5.1. Dénomination par analogie référentielle

Elle consiste à comparer un référent à un autre sur la base des similitudes de forme, de trouver dans la langue cible les signifiants qui englobent les sèmes proches de l'étymologie du mot dans la langue source. En exemple, en mahouka, langue mandé nord de Côte d'Ivoire, *gbènèkù záwà* pourrait servir à désigner le triangle. Son découpage mot-à-mot est « voie », « tête », « trois » et son interprétation « rencontre de trois voies (correspondant à trois angles) ».



Dans cette langue, la création de ce néologisme repose sur une caractéristique formelle essentielle du référent : les angles. Cette néologie lexicale se fait par métonymie.

Sur cette même base, en akyé, le triangle peut être désigné par *bōkpē kēhá* /coude/trois/ « trois coudes (correspondant à trois angles) » ou sur le modèle *dókó kēhá* /angle/trois/ « trois angles ». Le premier exemple utilise une partie du corps humain (*bōkpē*) + numéral cardinal et le deuxième, une figure de construction d'habitation dont le sens a été étendu à tout ce qui lui est assimilable : un angle (corner, en anglais). Dans ce dernier cas, il s'agira d'une néologie sémantique.

Le phénomène de la néologie n'est complet que lorsque les principes syntaxiques qui contribuent à la formation morphologique sont respectés. Ainsi, en akyé pour la détermination nominale, le nominalisateur agentif ou possessif se postpose généralement à certains noms. Ce déterminant fait nécessairement partie du nom composé obtenu.

Le schème morphologique suivant rend compte de la structure des signifiants construits par analogie référentielle, décrits plus haut :

$$(18) \quad N = N_1 \left\{ \begin{array}{l} + \text{Forme angulaire} \\ + \text{Locatif} \\ + \text{Singulier} \end{array} \right\} + N_2 \text{ (éventuel)} + A + \text{Numéral cardinal} \{ + \text{trois} \}$$

Dans la structure (18), le nom (output) est constitué d'un nom qui a les traits sémiques [+ Forme angulaire, + locatif, + singulier], d'un nom éventuel et d'un numéral cardinal à valeur trois (3). N a les traits catégoriels [+ N, - V], A est [+ Adj].

5.2. *Dénomination fonctionnelle générique.*

Il s'agit à ce niveau de former des noms avec des mots génériques, des mots qui désignent une catégorie prototypique. Le prototype étant selon Moeschler et Auchlin (2009, P 44) : « le meilleur représentant d'une catégorie, celui qui est le plus familier, qui vient le plus rapidement à l'esprit et à partir duquel les autres exemplaires de la catégorie se définissent par ressemblance de famille ».

Les entités seront nommées sur la base de ce à quoi elles servent. En akyé, le nom générique qui conviendrait aux herbicides est *pé pwé kù za* /herbe/mauvais/tuer/médicament/ « herbicide ». Cette composition met en exergue deux notions essentielles : *p pw kù* et *za*. Dans la première notion, l'on trouve deux sous-notions : *p pw* et *kù*. La première est un syntagme adjectival qui met l'accent sur la mauvaise qualité du référent herbe. La deuxième est un



verbe : « tuer ». Ce deuxième élément donne à cette notion la valeur d'action. L'élément qui apporte une information sur l'utilité (niveau fonctionnelle) du référent est *zā*. Il est la tête du composé à savoir qu'il s'agit d'un remède (*za*) pour les mauvaises herbes. Malgré la présence de cette tête nominale, notre structure composée relève toujours du générique vu qu'il y a plusieurs espèces de mauvaises herbes.

$$(19) \quad N = N_1 \left\{ \begin{array}{l} + \text{Forme angulaire} \\ + \text{Locatif} \\ + \text{Singulier} \end{array} \right\} + N_2 \text{ (éventuel) } + \text{Numéral cardinal } \{ \text{trois} \}$$

La suite de la création lexicale par composition dans ce cas devrait aboutir à une spécification.

5.3. *Dénomination fonctionnelle spécifiante ou particularisante*

Ce niveau est une déclinaison du niveau fonctionnel générique. Dans cette dénomination, N_2 ou le deuxième constituant C_2 est spécifié par N_1 ou C_1 et l'output obtenu est spécifié par un complément. La jonction binaire récursive se réalise « graduellement » et aboutit à une structure construite qui identifie un élément dans un groupe. Ce type de construction des dénominations part du général au spécifique.

Le constituant porteur de la spécification peut être prépositionné ou postpositionné. Ainsi, l'on peut avoir *kòkò pé pwé kù zā* /cacao/herbe/mauvais/tuer/remède/ « remède contre les mauvaise herbes dans le champ de cacaoyer ». Dans le schéma de la postposition, un qualificatif par exemple permet d'obtenir : *pé pwé kù zā né* /herbe/mauvais/tuer/remède/ rouge/ « le remède rouge contre les mauvaises herbes dans le champ de cacaoyer ».

Tous les modèles exploités en ces trois points ci-dessus sont issus des composés existant dans la langue. Le dynamisme des langues en termes de capacité de créer voire d'enrichir peut s'avérer bien productif. Lorsque l'on se réfère aux idéophones qui sont « composables », aux onomatopées qui sont répétables autant de fois que le souffle le permet, le génie créateur des langues en général et des langues africaines en particulier est inépuisable.



6. Conclusion

Les langues de Côte d'Ivoire s'enrichissent à travers l'emprunt et des opérations telles que la dérivation et la composition. La relative stagnation de leur enrichissement est liée à des facteurs sociolinguistiques et culturels. Le contact des langues, la « suprématie » des langues commerciales et de la langue du colon ne constituent pas, de facto, des menaces réelles à leur survie. Car ces langues disposent de ressources internes pour se « développer ».

Les locuteurs ont la conscience des mots de la langue et des mots étrangers. A ce niveau, la contribution des locuteurs qui œuvrent à l'usage des mots créés par les ressources internes de ces langues et l'effet catalyseur de leur contrôle des pratiques linguistiques a pour conséquence la nécessité de créer.

Créer est possible au regard des ressources (internes) dont ces langues disposent. Elles peuvent générer des néologismes pour « suivre » l'évolution technologique (certainement que des néologismes dans langues objet de cette étude, l'on en trouve, seulement qu'il se poserait la question de leur datation).

L'enrichissement lexical aux moyens de néologie dans les langues locales s'avère plus que nécessaire. Son utilité est irréfutable pour les programmes d'enseignement en langues maternelles et le monde de la production agricole. Les politiques gouvernementales et les programmes de développement feront internaliser, plus efficacement par les populations, les sujets d'actualité tels que le développement durable et le réchauffement climatique.

Bibliographie

Alvarez Gonzales Z. A., 2012, Aide à la création lexicale en langue de minorité : problèmes et perspectives de l'application de la ZStation en langue, in *Amérindia* n°36, pp 51 - 80.

Booij G., 2009, La morphologie constructionnelle, un aperçu. In *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Nouvelle Série, Tome XVII*. Paris: Peeters, pp 13-32. Version imprimée. <https://geertbooij.files.wordpress.com>. Consulté le 02/11/2015.

Booij G., 2008, Composition et morphologie des constructions. In Dany Amiot (éd.), *La composition dans une perspective typologique*. Artois: Artois Presses Universitaires, pp 49-73

Confédération suisse, Chancellerie fédérale, 2014, *Guide de la néologie terminologique*. www.google.com. Consulté le 02 octobre 2015.

Diané, A. O., 2012, Les noms complexes de l'Akyé, langue kwa de Côte d'Ivoire : composés ou syntagmes ? in *Revue du LTML* N°8, <http://www.ltml.ci>.



Diané, A. O., Yangra A. F., 2015, Elision ou assimilation? Domaines d'application dans les langues kwa de Côte d'Ivoire. L'exemple de l'Abouré et de l'Akyé, in *CIRL*, pp 41-57.

Gbeto Flavien, 2012, *Nouveau dictionnaire étymologique des emprunts linguistiques en langue fon*, les éditions Labo Gbé.

Kinhou S-M., 2015, *Eléments de lexicologie xwela*, les éditions Ablodè.

Laskowski, R., 1984, De la grammaire du lexique : quelques problèmes de théorie de la formation des mots, in *Revue des études slaves*, volume 56 Numéro 2, pp. 199-221.

Lehmann A. et Martin-Berthet, 2013, *Lexicologie, sémantique, morphologie*, 4^{ème} édition, Armand Colin.

Mel'čuk Igor, Jasmina Milićević, 2014, *Introduction à la linguistique*, volume 3, Hermann.

Moeschler J., Auchlin A., 2009, *Introduction à la linguistique contemporaine*, 3^{ème} édition, Armand Colin.

Mortureux M-F, 2011, *La lexicologie entre langue et discours*, 2^{ème} édition, Armand Collin.

N'Gatta K., E., Emprunts lexicaux abouré aux langues indo-européennes : contexte d'apparition et changements morphophonologiques, in *Revue du LTML N°10*, <http://www.ltml.ci>.

Pelletier J., 2012, *La variation terminologique : un modèle à trois composantes*, Thèse de Doctorat en linguistique, Université de Laval, Québec, Canada.

Scurtu G., Dincă D., 2011, *Typologie des emprunts lexicaux français en roumain. Fondements théoriques, dynamique et catégorisation sémantique*, Université de Craiova.